



Politique sur le programme de soutien pour l'excellence

1. But

La Ville a élaboré le **Programme de soutien pour l'excellence** afin d'indemniser les frais de voyage de citoyens de Baie-D'Urfé qui se distinguent en représentant leur communauté lors de compétitions provinciales, nationales ou internationales.

2. Demandes et approbations

Pour poser sa candidature, un citoyen doit soumettre sa demande au service des Communications, au moyen du formulaire prévu à cette fin.

Chaque demande est sujette à l'approbation du conseil municipal et doit être approuvée par résolution. Le candidat doit tenir compte des délais requis pour ajout à l'ordre du jour des réunions du conseil afin que sa demande soit évaluée. Les demandes de candidature doivent être soumises dans les deux (2) mois suivant la compétition.

Les candidats peuvent soumettre des demandes pour diverses compétitions. Une demande distincte est toutefois requise pour chaque compétition. Si plusieurs compétitions ont lieu au même endroit et aux mêmes dates ou à des dates consécutives, une seule contribution sera versée.

3. Exigences

- Le candidat doit fournir une preuve de participation à une compétition de niveau provincial, national ou international.
- Une preuve de résidence. Si le candidat fait partie d'une équipe, seuls les participants qui demeurent à Baie-D'Urfé ont droit à une contribution. Chaque participant doit soumettre sa propre demande.
- La compétition à laquelle participe un candidat doit faire partie d'une association accréditée et reconnue par la Ville.
- La compétition doit avoir lieu à 100 km ou plus de Baie-D'Urfé.

4. Admissibilité

Les résidents de Baie-D'Urfé de tous âges sont admissibles au programme pourvu qu'ils fournissent une preuve de résidence et qu'ils satisfassent aux exigences prescrites par la présente politique.

Le candidat doit être domicilié à Baie-D'Urfé au moment de la compétition.

5. Contribution financière

La contribution financière de la Ville ne peut excéder 100 \$ par compétition par candidat et un maximum de 500 \$ par année par candidat.